

*Affaires courantes*

troisième emploi pour le gouvernement et l'impression que cela fera à la population est très importante.

Le député de Victoria et ses électeurs pourraient-ils voir en Bruce Phillips une personne capable de s'acquitter de ses fonctions en dissipant toute apparence de faveur obtenue du gouvernement?

• (1620)

**M. Brewin:** Monsieur le Président, je remercie le député de sa question. Mes électeurs et les Canadiens en général trouveront à redire de cette nomination en partie parce que nous en faisons un cas d'espèce, à juste titre d'ailleurs, car elle n'a fait l'objet ni de véritables consultations ni d'une entente entre tous les partis à la Chambre.

Je crois que tous les partis doivent s'entendre sur la nomination d'une personne à une charge aussi délicate de haut fonctionnaire de la Chambre. Ce n'est que lorsque cet accord est impossible à obtenir, et après une certaine période de consultations intensives, que le gouvernement peut user de sa majorité à la Chambre pour imposer son choix.

Mais nous n'avons pas suivi cette procédure. On a limité la discussion. Le gouvernement nous a dit: «Voici la personne choisie, c'est à prendre ou à laisser.» La ministre veut-elle intervenir ou est-elle en train de marmonner?

**Le président suppléant (M. Paproski):** La ministre veut intervenir. La ministre de la Justice a la parole pour poser une question ou faire un commentaire.

**L'hon. Kim Campbell (ministre de la Justice et procureur général du Canada):** Monsieur le Président, je voudrais commenter les remarques du député de Victoria. Je constate, à ma très grande satisfaction, que personne ne met en doute l'intégrité de M. Bruce Phillips.

Je voudrais également parler un peu d'Inger Hansen. Le député a laissé entendre que c'était lui faire injure que de nommer un Commissaire à l'information. C'est une conclusion on ne peut plus erronée. Inger Hansen est une femme qui s'est distinguée. Elle vient de Colombie-Britannique et je me souviens de l'avoir entendue parler il y a quelques années à l'Université de la Colombie-Britannique quand elle était Commissaire à la protection de la vie privée. Elle a été Commissaire à la protection de la vie privée avant d'être Commissaire à l'information.

J'espère qu'on ne laisse pas entendre que c'est à cause du réaménagement ministériel de la fin février qu'aucun

ne offre n'a été faite à M<sup>me</sup> Hansen. De mon point de vue et, que je sache, de celui de tous les ministériels, il n'était certainement pas question de lui manquer de respect de quelque façon que ce soit.

J'espère que le député reconnaîtra que la Chambre et les gouvernements ont la prérogative de renouveler et de modifier des nominations. En un sens, M. Grace fait le même cheminement que M<sup>me</sup> Hansen, en ayant été d'abord commissaire à la protection de la vie privée, puis commissaire à l'information. Je ne voudrais pas donner à la Chambre l'impression que quelqu'un, de ce côté-ci, considérerait M<sup>me</sup> Hansen autrement que comme une Canadienne et une fonctionnaire très distinguée.

Comme elle l'a dit elle-même récemment, elle est encore jeune, pleine d'énergie et impatiente de relever de nouveaux défis. J'espère qu'elle continuera d'avoir des occasions de s'épanouir et de faire profiter les Canadiens de ses compétences.

**Le président suppléant (M. Paproski):** Le député de Victoria veut-il réfuter ces propos?

**M. Brewin:** Monsieur le Président, je suis gré à la ministre de la Justice des observations qu'elle a faites au sujet de M<sup>me</sup> Hansen.

Pour parler franchement, et j'espère ne pas vous paraître impoli, ces observations se sont fait attendre longtemps. On se posait des questions au sujet du renouvellement de son mandat depuis quelque temps. On en a parlé dans le *Citizen* d'Ottawa. M. Frank Howard a fait des commentaires là-dessus il y a une semaine. Il a fallu attendre tout ce temps pour que la ministre fasse cette déclaration. C'est peut-être un oubli attribuable à sa vie occupée, mais maintenant que c'est chose faite, je suis sûr que les Canadiens sont heureux qu'elle ait finalement fait ces observations justes et appropriées au sujet de M<sup>me</sup> Hansen.

**Le président suppléant (M. Paproski):** Je cède la parole au député de Dartmouth, puis à celui de Burnaby—Kingsway.

**M. Ron MacDonald (Dartmouth):** Monsieur le Président, c'est manifestement une nomination inacceptable. Je pense que le député de Victoria l'a dit clairement. D'une part, nous avons quelqu'un, dans la personne de Inger Hansen, qui s'est bien acquitté de sa tâche de Commissaire à l'information et qui a critiqué le gouvernement. Elle a comparu devant l'un des comités permanents du Parlement l'année dernière et elle a vivement critiqué le gouvernement parce que les décisions de celui-ci ne reflétaient pas l'esprit de la loi.